

COMITE DIRECTEUR		11/11
Denis MARTIN	Président Suppléant	X
Serge BOUDIGNON	Trésorier	X
Patrick VERDIER	Trésorier Adjoint	X
Myriam NUNCQ	Secrétaire	X
Christine BEAUDEAU	Secrétaire Adjointe	X
Charles DOMAS	Vice-Président	X
Françoise GRAND	Vice-Présidente	X
Georgette JORAND	Vice-Présidente	X
Gérard MENARD	Vice-Président	X
Catherine BURTHÉRET		X
Fabrice BURTHÉRET		X

Ordre du jour

FINALISATION DES BUDGETS	2
COMMISSION REGIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE	2
COMMISSION REGIONALE APNEE	3
SYNTHESE DES BUDGETS DES COMMISSIONS HOCKEY SUBAQUATIQUE ET APNEE AU 23/08/2023	4
SYNTHESE GENERALE DES BUDGETS DES COMMISSIONS REGIONALES AU 23/08/2023	4
DEMANDE D'AIDES EXCEPTIONNELLES.....	5
ORGANISATION DE L'AG DU 28/10/2023 A ÉVIAN	5
DIVERS	6
RETOUR SUBVENTIONS 2023 DU COMITE AURA	6
JUSTIFICATIONS DES SUBVENTIONS 2022 DU COMITE AURA	7
DEMANDE AUX CODEP ET COMMISSIONS	7
VP DIVE ET ADRESSES MAIL	7
CODEP	8

Le 21 août 2023 - Visio

Finalisation des budgets

Toujours pas de demandes de la commission médicale.

Commission régionale Hockey Subaquatique

Le Comité Directeur AURA est heureux des échanges avec la nouvelle responsable de la commission hockey subaquatique, Karine PAULIN, qui réalise un travail important pour sa commission.

Pour la première fois, la commission Hockey Subaquatique propose une TEAM AURA et demande des aides pour ses athlètes.

Par ailleurs, Karine précise que c'est l'année de sélection des jeunes. Il y a 4 catégories : benjamins, minimes, cadets et juniors.

Il y a obligatoirement 1 encadrant pour 6 jeunes ; une équipe complète est de 12 jeunes et 2 encadrants.

Le Comité Directeur prend en compte la particularité de cette commission sportive qui fonctionne en équipe et doit donc s'adapter à ce fonctionnement.

➤ **TEAM AURA**

Le Comité Directeur accepte les 12 jeunes proposés pour 2023/2024 :

NOM	Prénom	CLUB	N° CLUB
8 jeunes en U19			
GLEZ	Mahé	CSL Thonon	14-74-0011
HAZELL	Matthew	CSL Thonon	14-74-0012
AUBERT	Florian	CSL Thonon	14-74-0013
SIMON	Clément	CSL Thonon	14-74-0014
BERNARDI	Lison	CASM Moirans	14-38-0362
BARDELOT	Valérian	CASM Moirans	14-38-0362
PENARANDA	Evan	CHS Clermont	14-63-0380
JOHNSTON	Armand	CHS Clermont	14-63-0380
4 jeunes en U24			
STEFFEN	Louis	VSV Le Puy en Velay	14-43-0449
GARNIER	Jonas	VSV Le Puy en Velay	14-43-0449
ROUCHON	Baptiste	VSV Le Puy en Velay	14-43-0449
RACINE	Lancelot	VSV Le Puy en Velay	14-43-0449

L'objectif du Comité Directeur AURA est d'aider ces jeunes à se déplacer aux stages préparatoires qui détermineront leur sélection ou non en **Équipe de France**. En effet, la sélection est établie à partir des performances individuelles réalisées lors des stages de préparation prévus à cet effet, les premiers déplacements se faisant à la charge des sportifs. Dès lors que les athlètes sont sélectionnés en **Équipe de France**, le national prend en charge les frais des sélectionnés.

Il y a généralement 5 stages préparatoires, les jeunes sont sélectionnés au fur et à mesure. L'engagement du comité sera variable en fonction des sélections mais budgétise le maximum qui peut être donné soit $12 \times 80 \times 5 = 4\,800$ euros. Cette aide ne se cumulera pas avec celle accordée pour les Championnats de France.

Le 21 août 2023 - Visio

➤ **Championnats de France pour les jeunes**

Il y a deux WE max pour les championnats de France jeunes :

- 1 pour les **juniors/minimes**,
- 1 pour les **benjamins/cadets**,

Avec 3 équipes max (14 personnes par équipe).

Karine PAULIN demande un forfait de déplacement fonction du nombre d'équipes jeunes se déplaçant :

- 600 euros si une équipe,
- 900 euros si deux équipes,
- 1 200 euros si trois équipes.

➤ **Achats de bonnets identifiés AURA**

Karine souhaite acheter des bonnets pour la représentation d'AURA à la coupe des régions ou au tournoi féminin. Le comité est dans l'attente des devis.

➤ **Championnats du Monde**

La demande pour les championnats du Monde 2024 sera étudiée ultérieurement.

Décisions votées à l'unanimité.

Commission régionale Apnée

Philippe PEAN, président de la commission régionale apnée, délègue Laurence GUEGUEN pour les demandes relatives à l'APNEE PISCINE et la mise en place d'une TEAM APNEE AURA, ce dont se réjouit le Comité Directeur AURA.

Il tient à préciser qu'une fois encore, malgré de nombreuses relances depuis mai/juin, il n'a pas reçu de fiches actions depuis les acteurs en région.

➤ **TEAM AURA APNÉE PISCINE**

Laurence GUEGUEN propose une TEAM avec les athlètes sélectionnés en Équipe de France en 2023.

Le Comité Directeur accepte la proposition des 7 athlètes proposés pour la TEAM AURA APNEE PISCINE :

NOM	Prénom	CLUB	N° CLUB
ELU	Olivier	AQUATIC CLUB DE GRAND CHAMP	14-69-0472
FOREST	Jules	AQUATIC CLUB DE GRAND CHAMP	14-69-0472
MORELLE	Estelle	AQUATIC CLUB DE GRAND CHAMP	14-69-0472
RICHARD	Vivien	CYRNEA - L'APNEE A LYON	14-69-0372
CORDIER	Frédérique	CLUB DE PLONGEE DU LOUP PENDU	14-69-0081
BOITOUT	Emmanuel	CLUB DE PLONGEE DU LOUP PENDU	14-69-0081
GUEGUEN	Laurence	EAU LIBRE	14-74-0428

Le 21 août 2023 - Visio

Le Comité Directeur accepte d'aider cette TEAM pour :

- 5 compétitions sélectives au Championnat de France,
- 1 championnat de France,
- 2 stages de préparation au Championnat de France.

➤ **Championnats du Monde**

La demande pour les championnats du Monde 2024 sera étudiée ultérieurement.

➤ **Autres demandes**

Le Comité Directeur accepte la demande de formation d'apnéistes de sécurité, leur présence étant indispensable pour l'apnée en profondeur.

Décisions votées à l'unanimité.

Synthèse des budgets des commissions Hockey subaquatique et Apnée au 23/08/2023

➤	Sur les 24 demandes au total (hors Championnats du monde)	14 500 €
○	21 accordées	13 415 € (soit 94 %)
○	3 non aidées :	
	- 1 demande non retenue (en dehors des attributions)	355 €
	- 1 autre budget	190 €
	- 1 demande en double	310 €
➤	Frais de fonctionnement reconduits	1 300 €
➤	Total budget 2 commissions régionales	14 715 €

Synthèse générale des budgets des commissions régionales au 23/08/2023

Commissions	Actions Aides Accordées	Aides directes stagiaires*	Actions Total Commission	% Total COM
Commission TECHNIQUE	22 720,00	10 700,00	33 420,00	42,88%
Commissions CULTURELLES				
C ARCHEOLOGIE	825,00		825,00	1,06%
C BIOLOGIE	4 350,00	1 400,00	5 750,00	7,38%
C PHOTO VIDEO	1 090,00		1 090,00	1,40%
C SOUTERRAINE + compresseur	4 360,00		4 360,00	5,59%
Commissions SPORTIVES				
S NAGE AVEC PALME	4 196,00		4 196,00	5,38%
S NAGE EN EAUX VIVES	6 492,00	450,00	6 942,00	8,91%
S PSP	5 350,00		5 350,00	6,87%
S TIR SUR CIBLE	2 587,26		2 587,26	3,32%
S APNEE	4 745,00		4 745,00	6,09%
S HOCKEY SUB	8 670,00		9 870,00	11,12%
Total Actions	65 385,26	12 550,00	77 935,26	100,00%
Frais de fonctionnement			7 150,00	
Total général			85 085,26	

*Estimées selon les nombres de participants aux examens indiqués dans les demandes.

Vs 59 080 euros budget AG N-1 soit 44% de mieux.

Le 21 août 2023 - Visio

Demande d'aides exceptionnelles

- **HOCKEY SUBAQUATIQUE - Demande d'aide Master pour les championnats du monde en Australie en juillet 2023**

Les masters Hommes et Femmes ne sont pas pris en charge par le national. Il est à noter que les masters obtiennent d'excellents résultats :

- Fabienne COURTIAL du CHS Clermont est revenue avec une médaille d'or,
- Damien CHESNE du CHS Clermont, Yoann CASTELLA et CROUAIL Alexandre du VSV Le Puy en Velay sont revenus avec une médaille d'argent.

Félicitations à eux et félicitations également à Maxime PIASER du CASM Moirans, de l'équipe Elite qui revient également avec une médaille d'argent.

Les billets d'avion des 4 masters sont à plus de 2 000 euros chacun.

- ➔ **Le Comité Directeur FFESSM AURA décide de soutenir financièrement les athlètes de haut niveau AURA Hockey Subaquatique aux mondiaux en Australie pour les 4 masters à hauteur de 1 500 euros par personne sur justificatifs.**

Voté à l'unanimité.

- **APNÉE - Demande de Vivien RICHARD Championnat du Monde profondeur**

Après sa sélection en Équipe de France Piscine Apnée, Vivien RICHARD s'est également qualifié en Équipe de France pour les championnats du monde profondeur au Honduras.

Vivien RICHARD précise qu'historiquement, seuls deux athlètes français ont réussi cette performance, le seul autre est Guillaume BOURDILA.

Le coût pour Vivien de ce championnat du monde est au minimum 4 500 euros (2 000 avion / 1 000 logement / 400 nourriture / 1 100 entraînements et compétitions préparatoires), la FFESSM national lui accorde 1 000 euros.

Vivien RICHARD, 22 ans en juillet, sollicite le CODIR AURA pour avoir une nouvelle aide financière.

Pour rappel, le CODIR lui avait octroyé son reste à charge pour les Championnats du Monde et stage piscine : 350 euros + 177,50 euros.

- ➔ **Le Comité Directeur FFESSM AURA décide de soutenir financièrement Vivien RICHARD, sportif de haut niveau, pour sa participation aux mondiaux au Honduras à hauteur de 1 500 euros sur justificatifs.**

Voté à l'unanimité.

Organisation de l'AG du 28/10/2023 à Évian

- **Lieu**

PALAIS LUMIERE à Évian-les-Bains.

Inclus : mobilier du Palais Lumière, équipement audiovisuel en régie, wifi, nettoyage, 2 agents techniques.

Non inclus : équipement vidéo.

Le 21 août 2023 - Visio

➤ **Élections**

Lors de cette assemblée générale auront lieu :

- L'élection de Denis MARTIN à la présidence du Comité Directeur régional,
- L'élection à la présidence de la commission Hockey Subaquatique,
- L'élection à la présidence de la commission Plongée Sportive en Piscine.

Le bureau de surveillance des opérations électorales va être mis en place.

➤ **Rétro Planning**

AG : 28/10/2023	Date limite
Retour candidatures 50 j francs avant	07/09/2023
Convocation 45 j avant	13/09/2023
Diffusion des candidatures 40 j avant	18/09/2023
Envoi des documents 15 j avant	13/10/2023

Une demande va être faite aux commissions d'adresser leurs rapports à diffuser au plus tard le 24/09/2023 à presidence@ffessmaura.fr.

➤ **Déjeuner du 28/10/2023**

Le déjeuner aura lieu à l'espace Brunnarius avec :

- Entrée, plat, dessert.
- Boissons : vin blanc et rouge de Savoie, eaux Évian et Badoit, café, thé et infusion à discrétion.

Prix : 30 euros.

La validation du nombre de repas doit se faire un mois avant la date de l'AG, soit au plus tard le 28/09/2023.

Inscriptions demandées pour le 24/09/2023 au plus tard et paiement le 28/09/2023 au plus tard.

➤ **Mise à l'honneur des sportifs médaillés d'or**

➤ **Présence d'un huissier**

Compte tenu des mises en cause et des accusations post assemblée générale portés par un « collectif », le Comité Directeur fera intervenir un huissier à sa prochaine assemblée générale.

Décisions votées à l'unanimité

Divers

Retour subventions 2023 du Comité AURA

➤ **ANS**

Les deux demandes auprès de l'ANS ont été acceptées :

- F3 (cadres EH2 et MFEH1) 2 500 euros
- E3 (Nat'AURAthlon Jeunes) 2 500 euros

➤ **Conseil régional**

Les demandes ont également été acceptées :

Le 21 août 2023 - Visio

- Subvention en fonctionnement
 - WE jeunes Nat'AURAthlon 1 000 euros
 - Formations au profit des cadres, des juges, des arbitres... 8 000 euros

- Subvention en investissement
 - Scooter sous-marin CRPS 2 000 euros

IMPORTANT :

Les commissions régionales doivent impérativement mettre dans leurs dossiers d'inscription le logo du conseil régional, les fournir au Comité Directeur, remettre également les photos prises lors des actions avec la banderole du comité qui leur a été fournie.

Ces documents servent à justifier de la communication faite pour les aides du conseil régional et sont demandés à chaque dossier.

Justifications des subventions 2022 du Comité AURA

Pour l'ANS, les subventions doivent être utilisées dans l'année de l'obtention.

Pour le conseil régional, la durée est de trois ans. Cependant, pour demander de nouvelles aides au titre des mêmes thématiques, il faut avoir justifié des précédentes.

➤ **ANS**

L'ensemble des subventions a été utilisé.

➤ **Conseil Régional**

- 2 actions en fonctionnement restent à utiliser :
 - Action thématique 1 / Handisub 2 000 euros
 - Action reconquête des licenciés 15 000 euros

Demande aux CODEP et commissions

Le Comité Directeur demande que les dossiers d'inscriptions pour lesquels une aide du comité est apportée, portent la mention de ces aides.

Voté à l'unanimité

VP DIVE et Adresses mail

Le Comité Directeur avait pris l'engagement de développer l'image de notre comité régional FFESSM AURA, à savoir :

- **Se faire connaître sous une même identification, avoir une même charte graphique entre le comité et nos commissions.**

Le site est donc passé depuis peu sur VP DIVE.

Toutes les commissions y sont intégrées et ont chacune la gestion de leur propre site.

Le 21 août 2023 - Visio

➤ **Avoir des adresses mails sous le même format :**

- Pour les commissions :

Culturelles	
Archéologie subaquatique	cras@ffessmaura.org
Env. et bio subaquatiques	crebs@ffessmaura.org
Photo vidéo	crpv@ffessmaura.org
Plongée souterraine	crps@ffessmaura.org
Sportives	
Apnée	cra@ffessmaura.org
Hockey subaquatique	crhs@ffessmaura.org
Nage avec Palmes	crnp@ffessmaura.org
Nage en Eau Vive	crnev@ffessmaura.org
Plongée Sportive en Piscine	crpsp@ffessmaura.org
Tir Sur Cible	crtsc@ffessmaura.org
Médicale et de prévention	cmpr@ffessmaura.org
Plongée scaphandre	ctr@ffessmaura.org

- Pour le Comité Directeur :

- Création de l'adresse mail presidence@ffessmaura.fr
- Suppression de l'adresse mail communication@ffessmaura.fr

CODEP

➤ **CODEP 38**

Malgré les demandes du CODIR, dont la dernière lors de la réunion avec les présidents de CODEP en date du 23 avril 2023, Thierry HELME, président du CODEP 38, n'a toujours pas réglé la somme due au comité régional AURA de 1 100 euros.

➔ **Le Comité Directeur décide à l'unanimité de suspendre toutes les aides attribuées au CODEP 38 tant que le versement n'aura pas été effectué.**

Voté à l'unanimité

➤ **CODEP 26/07**

Il est signalé au Comité Directeur AURA des comptes rendus de réunion du CODEP 26/07 dans lesquels Régis COLAS signe comme président alors qu'il n'a pas été élu par l'assemblée générale, Isabelle COLAS comme secrétaire alors qu'elle n'a pas été élue au Comité Directeur du département et indication d'autres membres sans qu'ils soient élus. Régis COLAS ne tient pas compte des remarques et demandes qui lui ont déjà été faites par le président suppléant et ne respecte pas les textes en vigueur.

Le Comité Directeur déplore de devoir intervenir auprès de lui de manière officielle.

Voté à l'unanimité

Le 21 août 2023,

La secrétaire,
Myriam NUNCQ

Le président adjoint/Président suppléant,
Denis MARTIN